



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FOURNITURE DE TEXTILES POUR
LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE
ENFANCE, LES ECOLES PUBLIQUES ET LE
CENTRE DE VACANCES DE LA VILLE DE
VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIETE
GRANJARD**

**DÉCISION N° DM-22-125
EN DATE DU 11 AVRIL 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-485 en date du 2 juin 2020 portant délégation de signature à Madame Céline MARTIN, Adjointe au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié au BOAMP le 27 janvier 2022 relatif au fourniture de textiles pour les structures d'accueil de la petite enfance, les écoles publiques et le centre de vacances de la Ville de Vincennes ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société GRANJARD, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société GRANJARD, sise 80, chemin du Grand Champs 42360 PANISSIERES représentée par Monsieur Bruno DEMARE, directeur commercial, le marché de fourniture de textiles pour les structures d'accueil de la petite enfance, les écoles publiques et le centre de vacances de la Ville de Vincennes.

Le marché est à prix unitaire exécutée selon le Bordereau des Prix Unitaires avec un montant maximum annuel de 16 666,67 € HT.

La durée de validité du marché est fixée pour un an, à compter de la date de notification.

Le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220411-lmc1H9564H1-AR Date de réception en Préfecture : 11/04/2022 Date de Publication : 11/04/2022

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la petite enfance et
des seniors,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220411-lmc1H9564H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/04/2022
Date de Publication : 11/04/2022